

## De la concertation à l'autodiscipline

● ● ● suite de la page 9

### Qui est présent autour de la table, lors des révisions de la charte ?

Tous les patrons pêcheurs qui ont demandé à travailler à Port-Cros, une vingtaine cette année. C'est très important, vous savez. C'est aussi pour cette raison qu'il y a une autodiscipline.

Cette charte a donné lieu à un arrêté préfectoral, c'est-à-dire qu'elle a pris rang de règlement officiel. C'est important à vos yeux ?

C'est tout l'intérêt de ce processus qui ouvre la voie à une réflexion sur les plans de gestion. À Port-cros, en fait, on a fait la démonstration que l'on peut construire des plans de gestion départementale sur la base des pratiques prud'homales. Contrairement à d'autres règlements, tel le cantonnement de pêche qui fige les choses pour quatre ans, la mise en place d'une instance de concertation pérenne donne toute sa force à cette charte.

### Cette concertation a-t-elle induit des effets non attendus ?

Oui. Par exemple, nous venons de participer à l'édition d'un livre sur le savoir-faire ancestral des pêcheurs. Sans la charte, aurions-nous été des interlocuteurs pour le Parc ? Je vous réponds non. Il n'y avait aucune raison qu'il nous aide à trouver des financements, à trouver un éditeur... Pourtant, les pêcheurs peuvent avoir un rôle de catalyseur auprès des usagers, afin qu'ils respectent l'environnement. Et puis, globalement, nous sommes redevenus des interlocuteurs. Dès qu'il se passe quelque chose, nous sommes tenus au courant par les affaires maritimes, par le Conseil général. Ils nous considèrent, alors que ce n'était plus vrai.

### Bilan positif donc ?

Il y a beaucoup d'autres dimensions positives. Ainsi, par exemple, les pêcheurs font des déclarations de capture qui permettent au Parc de procéder à un suivi des espèces. Je dirais que c'est une démarche gagnant-gagnant qui trouve ses racines dans notre culture professionnelle. ■

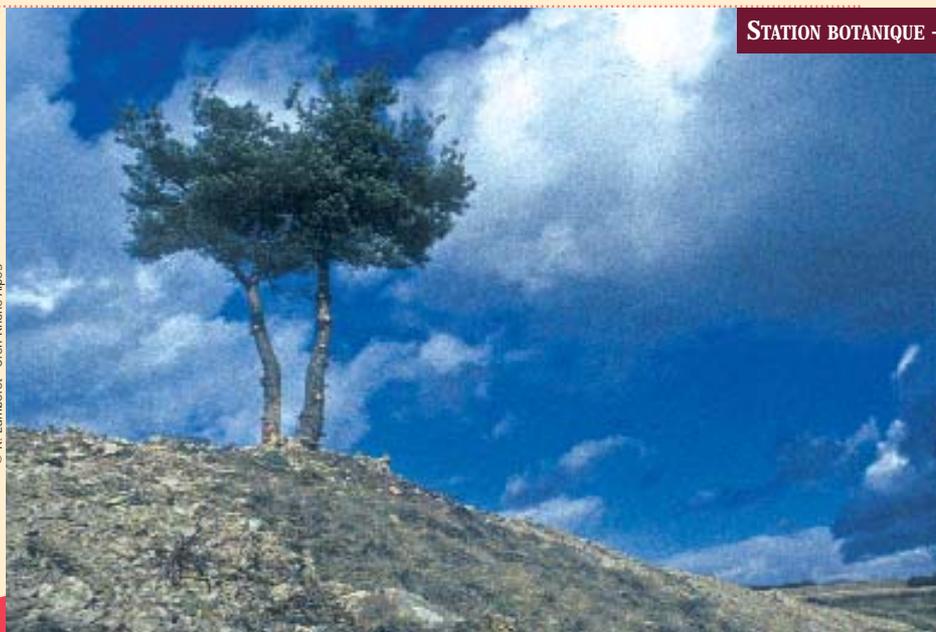
RECUEILLIS PAR MOUNE POLI

>>> Comité local des pêches du Var

Mél : clpmem.var@wanadoo.fr

>>> Parc national de Port-Cros

Mél : nicolas.gerardin@espaces-naturels.fr



© R. Lamberet - Cren Rhône-Alpes

# S'adapter, le maître mot

Agir en fonction du territoire

**Les expériences de concertation se suivent mais ne se ressemblent pas ! D'un cas à l'autre l'approche doit être adaptée au contexte comme en témoignent deux opérations menées par le Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels.**

Les deux fois, le Conservatoire visait la préservation de pelouses sèches sur affleurements rocheux. Les deux fois, le Conservatoire devait agir sur un territoire nouveau. Les deux fois, au suc de Clava comme dans le Forez<sup>1</sup>, le Cren<sup>2</sup> Rhône-Alpes a mené la concertation locale.

La comparaison s'arrête là ! Ni l'échelle de travail ni l'initiative du projet ne permettaient d'avoir une approche similaire. Ainsi, sur le suc de Clava, le Cren a profité d'une opportunité (offerte par les botanistes du secteur) pour agir tandis que dans le Forez, l'intervention a été préparée. Elle devait aboutir sur une concertation à la carte. Les deux démarches sont certes complémentaires. Elles illustrent, aussi, que la taille du territoire et son homogénéité culturelle constituent un facteur important dans la manière de mener la concertation.

## Expériences

Le suc de Clava constitue une petite station exceptionnelle, et unique pour la France, d'une fougère affectionnant les affleurements de serpentine. Pour mener le projet de préservation du site, l'approche était facilitée par la présence d'une seule commune concernée, dont le maire et son conseil municipal constituaient le premier niveau de concertation et de sensibilisation. Mais très vite, l'originalité du foncier a mis en première ligne de la concertation les habitants du hameau proche, en tant que propriétaires du sectional et principaux usagers. Curieusement, un léger conflit, né d'un malencontreux dépôt de gravats sur une partie de la station botanique a servi de déclencheur. À partir du moment où le Conservatoire a accepté de prendre en charge l'enlèvement des gravats, l'écoute et la solidarité autour du projet s'en sont trouvées renforcées. L'appui décisif de la municipalité au projet acquis, il devenait possible de discuter de la gestion du site à travers un comité de pilotage

1. Le suc de Clava est situé dans le nord de l'Ardèche ; le

Forez dans la Loire.

2. Conservatoire régional des espaces naturels.





## La forte identité du territoire et l'implication émotionnelle des habitants sont un élément important de la démarche de concertation.

puis d'associer les habitants aux chantiers de restauration: phase décisive, où la concertation s'est traduite par une appropriation physique du projet. Dans ce premier cas, le comité de pilotage est très vite devenu une instance d'expression et d'échanges; sur le Forez, en revanche, il restera longtemps un lieu d'information.

Car la situation initiale y était bien différente. L'initiative du Cren visait à cerner les enjeux et les potentialités d'intervention sur les nombreux pointements de basalte, riches d'une flore de pelouse plutôt originale pour le département. Une trentaine de communes

étaient concernées, avec des motivations variées pour préserver leur patrimoine.

La taille du territoire ne permettait pas, comme dans le premier cas, de débiter directement la concertation par une approche humaine. Il était utile de préparer cette étape par une étude de faisabilité permettant de hiérarchiser les sites à enjeux et de préparer une synthèse pédagogique en huit pages, support indispensable de la concertation avec les communes.

Après une large réunion publique, chaque maire disposait des éléments pour éclairer son conseil municipal.

Par la suite, et pour répondre aux différentes sensibilités locales, le Cren a imaginé un menu à la carte: ici

une simple information, là un appui technique, là encore l'animation d'un comité de pilotage local accompagnant la prise en charge de la gestion du site. Ainsi la concertation s'est poursuivie au cas par cas, selon l'enjeu du site, la faisabilité foncière et surtout l'intérêt porté par les acteurs locaux.

Sur trois sites pilotés par le Cren, un véritable comité de pilotage a été instauré avec le souci du maintien de l'appropriation du projet par les locaux. Dans plusieurs cas où la commune a choisi de prendre en charge elle-même les travaux de restauration avec l'appui technique du Cren, un simple groupe de travail a été proposé.

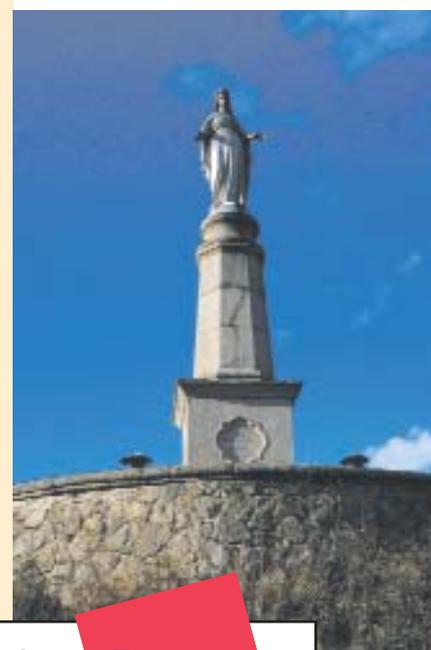
Au final, ce « zoom » progressif et la souplesse d'intervention ont permis d'œuvrer sur une dizaine de pics de basalte. Pour les communes restantes, le Cren reste un interlocuteur privilégié.

Deux expériences, des différences. Des leçons aussi: dans tous les cas, les acteurs locaux doivent rester maîtres de la préservation de leur patrimoine. La concertation, bien menée, doit montrer le Conservatoire dans un rôle d'interface, tant pour faciliter l'appropriation locale d'un projet que pour apporter l'assistance technique nécessaire. Elle ne peut pas être imposée mais doit s'adapter au contexte... avec souplesse. ■

PASCAL FAVEROT - CREN RHÔNE-ALPES

>>> Mél: [pascal.faverot@espaces-naturels.fr](mailto:pascal.faverot@espaces-naturels.fr)

LA CONCERTATION EST PLUS OU MOINS ACTIVE EN FONCTION DE LA MANIÈRE DONT LES ACTEURS S'APPROPRIENT LE TERRITOIRE. ICI, IL S'AGISSAIT D'AGIR SUR LE SITE DE LA MADONE DE PURCHON, CONSTRUITE EN 1875 PAR LES HABITANTS DU VILLAGE EUX-MÊMES. LE SEUL FAIT QUE L'ÂME DU LIEU SOIT RESSENTIE COMME « EN DANGER » A FORTEMENT FACILITÉ L'IMPLICATION ET LE DIALOGUE.



témoignage



Cheville ouvrière de la concertation dans sa commune, André Bouchand explique les éléments qui ont conditionné la réussite.

## Nous avons une âme à défendre

Notre pays a une âme. C'est un fait, une réalité très forte, partagée par tous les habitants du village.

Ainsi, plus qu'un lieu de promenade, la Madone est un lieu de pèlerinage religieux, sentimental et historique. En s'y rendant, les habitants rendent aussi hommage à leur terre, à leurs aïeux, à leur enfance...

Le Conservatoire n'a donc pas eu beaucoup d'efforts à fournir pour nous convaincre. Il a suffi qu'il nous montre où, sur notre commune, il existait une faune et une flore d'un intérêt particulier. Nous avons parcouru les pelouses sèches avec un naturaliste et nous avons compris: nous risquions de perdre ces plantes rares, particulièrement sur le site de la Madone, fréquenté par des véhicules tout terrain et des 4X4!

Juste une démonstration et le déclic a eu lieu: nous étions prêts à trouver des solutions pour empêcher cet effet dévastateur. La population a suivi.

En revanche, nous n'aurions pu agir seul. C'est parce

que le Cren, organisme techniquement compétent, est intervenu que le problème a été pris au sérieux par la population. Notre parole d'élus, même actifs à la défense de notre environnement, n'aurait pas eu le même poids. Le Cren est un organisme connu et reconnu, capable d'être entendu, il a animé le comité de pilotage et ce fut un véritable atout.

Mais aurions-nous réussi sans notre esprit rural? Le tempérament local est également une autre raison du succès. Il a fallu trois ans pour aboutir. Cela peut sembler long et décourager certains. Pas nous. Culturellement, nous sommes issus de la terre. Nous aimons peser le pour et le contre. Nous n'avons pas peur du temps, et nous tenons aux valeurs de notre environnement. ■

ANDRÉ BOUCHAND

Maire de Champdieu (Loire), 1 800 habitants

>>> Mél: [mairie-champdieu@wanadoo.fr](mailto:mairie-champdieu@wanadoo.fr)